

France, qui, apprenant son arrivée à Paris, lui ont fait dire qu'ils désiraient le voir, et qui se sont beaucoup plaints de la conduite des Espagnols envers les Français, à la Floride. (*Franç.*)

Liasse 333.

394. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 11 juin 1566.* Elle l'informe de quelques particularités dont elle n'a pas voulu l'entretenir dans les lettres qu'elle a remises à Montigny. — Lorsqu'elle a sollicité le marquis de Berghes de partir, il s'en est excusé, sur le mal qu'il avait à la jambe, et sur une indisposition dont il avait souffert l'année précédente, et qu'il craignait de voir se renouveler par la fatigue du voyage. Il lui a dit d'ailleurs que, avant de se mettre en route, il aurait voulu savoir si le Roi était disposé à prendre les mesures nécessaires pour le rétablissement de la tranquillité aux Pays-Bas, ou à différer ces mesures jusqu'à sa venue : dans l'un et l'autre cas, son voyage lui paraissait inutile, car, en admettant la première hypothèse, M. de Montigny suffirait pour obtenir du Roi l'abolition de l'inquisition, la modération des placards et le pardon général. La duchesse a répondu à ces objections de telle manière qu'il lui a promis de faire le voyage, si sa santé le permettait; mais, le même jour, il a changé d'avis, et s'est mis à dire qu'il ne partirait pas : ce qu'apprenant Montigny, il a dit qu'alors il ne partirait pas non plus. — Enfin, par l'intervention du comte d'Egmont et de Montigny, le marquis a donné sa parole qu'il maintiendrait ce qu'il avait promis à la duchesse. — Dans le cours de l'entretien qu'elle a eu avec le marquis, celui-ci a avancé que ce serait un grand point pour le Roi de gagner le prince d'Orange, et que S. M. atteindrait ce but, en appelant le prince à sa cour, avec un traitement élevé et une place au conseil d'État. Elle a répondu, en exprimant le doute que le prince acceptât cette position; mais il a répliqué qu'il l'accepterait certainement, et que, si même il ne le voulait pas, les seigneurs, ses amis, le détermineraient à le faire. — La duchesse crut devoir, le jour suivant, en parler au prince, en présence du comte d'Egmont : mais le langage du prince fut tout différent de celui du marquis. — Intelligence des huguenots de France avec les sectaires des Pays-Bas. — Avantage qu'il y aurait pour le Roi à gagner trois ou quatre des sei-

cazar de Ségovie, toute sa correspondance avec la duchesse de Parme est aux archives de Simancas. Je n'ai extrait de cette correspondance que les lettres les plus intéressantes.

gneurs principaux du pays, dût-il lui en coûter deux ou trois cent mille écus. — Après le départ de Montigny, le comte de Meghem est venu confier en secret à la duchesse que le comte de Culembourg avait fait prêcher publiquement dans sa terre, et qu'il entretenait trois ou quatre prédicateurs hérétiques. Elle rend compte au Roi des mesures qu'elle a prises en conséquence. — Meghem lui a dit encore une chose qui l'a extrêmement scandalisée : c'est que les confédérés étaient résolus, au cas que le Roi vint avec des troupes, d'envoyer en Zélande 10 ou 12,000 hommes, pour s'opposer à son débarquement, et ce propos a été confirmé à la duchesse par les comtes d'Egmont et d'Arenberg. — Appréhensions du président Viglius pour sa personne. — La duchesse engage le Roi à donner les ordres nécessaires pour que Montigny ne puisse rien écrire aux Pays-Bas, qui soit de nature à mécontenter les seigneurs, comme le serait, par exemple, ceci, qu'il aurait découvert que le Roi ne veut accorder aucun des points qu'il a mission de solliciter : car, le jour où un tel avertissement arriverait, la tranquillité serait sérieusement menacée. — Elle termine, en entretenant le Roi du congé qu'elle a donné à trois gentilshommes de sa maison, pour avoir signé le compromis, et des réclamations que cette mesure a soulevées. Elle lui envoie (1) copie d'une requête que Brederode lui a adressée à ce sujet, et de l'apostille qu'elle y a fait coucher (2). (*Ital.*)

Liasse 530.

395. *Relation, rédigée par Antonio Perez, d'une lettre du cardinal de Granvelle au Roi (3), écrite de Rome, le 19 juin 1566.* Le vrai moment pour le voyage du Roi en Flandre est le mois de septembre ou d'octobre; il n'a pas besoin d'armée. — Le prince d'Orange se meurt de peur, et, selon ce qu'a appris le cardinal, il est occupé à former une justification à laquelle travaillent beaucoup de conseillers et d'avocats. — Si le Roi ne lui écrit en des termes très-bienveillants, et ne lui ordonne d'envoyer le comte Ludovic, son frère, en Allemagne, il n'attendra pas la venue de S. M., et ira en Allemagne lui-même. Le cardinal verrait sans regret qu'il prit ce parti, car, là, il ne pourrait faire de mal. — Si le prince et le marquis de Berghes renoncent à leurs gouver-

(1) Voyez ci-dessus, p. 416.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXXIII.

(3) Je n'ai pas trouvé la lettre de Granvelle dans les Archives.

nements, comme ils en font la menace, Granvelle est d'avis que le Roi accepte leur démission avec douceur. — Un avocat du prince a dit à un confident du cardinal que, si le prince s'était gouverné par l'avis de celui-ci, et était resté son ami, ses affaires seraient en meilleur état, et que, si le cardinal voulait oublier le passé, l'occasion serait propice pour une réconciliation. Le confident répondit que le cardinal n'était animé d'aucune mauvaise volonté pour le prince; que la faute de tout le passé devait être attribuée aux commérages de personnes de basse condition (*gente baxa*); que le cardinal était prêt à faire pour lui tout ce qui ne serait contre le service du Roi, et qu'il l'aimait beaucoup. — Granvelle se réjouit de cela, parce qu'il ne veut pas que ce qui le touche en particulier puisse nuire aux affaires du Roi.—On lui écrit, de plus, que le prince et M. de Hornes furent se divertir à son jardin de la Fontaine, et qu'ils y tinrent à un sien serviteur des propos bien nouveaux pour lui.—M. d'Egmont s'est parfaitement conduit en Artois et en Flandre, et il mérite les remerciements du Roi.—Il serait d'une grande importance de le détacher de la ligue.—On trompe le Roi, si l'on lui fait croire que les affaires puissent se rétablir sans sa présence. — Le pape ne parle d'autre chose, que de la nécessité du voyage du Roi.

Liasse 905.

396. *Lettre du comte Charles de Mansfelt à Tomás Armenteros, écrite de Luxembourg, le 19 juin 1566.* Lorsqu'il entra dans la confédération, à l'instigation du seigneur de Brederode, son oncle, il le fit, sans prévoir ce qui arrive maintenant. Comme il désire vivre et mourir, en remplissant ses devoirs envers le Roi, il a écrit depuis peu à ces seigneurs que, attendu que les faits de quelques-uns ne sont pas d'accord avec ce qui se dit, lorsqu'on forma la confédération, il les prie de le tenir pour excusé, leur rappelant que, lorsqu'il se joignit à eux, ce fut, en réservant la volonté du comte, son père et seigneur, qui à présent lui ordonne de s'en séparer. — Il prie Armenteros de rendre compte de sa détermination à la duchesse de Parme.

Liasse 531.

397. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 21 juin 1566.* Elle lui annonce l'envoi d'une autre lettre en chiffres, dont elle le prie de ne confier le déchiffrement qu'à une personne de confiance, et sur laquelle elle lui demande une prompte réponse. — Elle sollicite aussi le prochain renvoi de Fabio Lembo. — Elle représente en même temps au Roi que plus il tarde à

prendre une résolution sur les points de l'inquisition et des placards, plus il ouvre le champ aux désordres et aux malheurs qui menacent le pays.

Liasse 530.

398. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 21 juin 1566.* C'est celle dont fait mention la précédente. — La duchesse accuse la réception des lettres du Roi, des 1^{er} avril, 8, 9, 10, 11, 12 et 27 mai. — L'archevêque de Sorrente (1) lui a fait part de la mission qu'il tenait du pape : 1^o de remettre au comte de Culembourg un bref, pour l'engager à rentrer dans la foi catholique; 2^o d'offrir à la duchesse, pour le maintien de la religion aux Pays-Bas, toute l'aide possible, même en ce qui concernait les évêques et autres ecclésiastiques; 3^o de délivrer au prince d'Orange un bref du saint-père, concernant l'état de la religion dans sa principauté. Sur les observations de la duchesse, le bref écrit au comte de Culembourg ne lui a pas été envoyé. Le prince d'Orange a reçu celui qui lui était destiné, d'une manière très-convenable. La duchesse a remercié l'archevêque des offres qu'il lui faisait, en lui annonçant qu'elle en rendrait compte au Roi. — Elle a délivré à ce prélat la lettre du Roi et celle du nonce à Madrid (2). — Elle lui a donné connaissance des intentions du Roi à l'égard du maintien de l'inquisition et de l'observation des placards, mais en lui recommandant le secret sur ces deux points. — L'archevêque est parti satisfait, et en disant à la duchesse qu'il ferait à S. S. un rapport fidèle de tout ce qu'il avait vu et appris (3). — La duchesse, répondant à la lettre du Roi du 12 mai,

(1) Dès son avènement au siège pontifical, Pie V fit annoncer à Philippe II, par son nonce à Madrid, l'archevêque de Rossano, l'intention d'envoyer aux Pays-Bas l'archevêque de Sorrente. Le Roi exprima le désir que cette mission fût différée; il parla et chargea le duc d'Albe et le secrétaire Çayas de parler en ce sens au nonce, en ajoutant toutefois que l'archevêque serait reçu aux Pays-Bas, si déjà il était en chemin pour s'y rendre, comme il convenait à la dignité du saint-siège. (*Registro di lettere di monsig. arcivescovo di Rossano*, à la bibliothèque nationale de Madrid.)

(2) Le Roi avait écrit à l'archevêque de Sorrente, et lui avait fait écrire par le nonce à Madrid, afin qu'il ne laissât pas soupçonner, aux Pays-Bas, qu'il y eût été envoyé pour affaires de l'hérésie, de l'inquisition, ou autres choses semblables, mais qu'il s'attachât à faire croire que l'objet de sa mission ne concernait que la réformation du clergé, et qu'il procédât encore en cela avec grande dextérité et prudence. (*Registro di lettere*, etc.)

(3) Il y a, sur la mission de l'archevêque de Sorrente, une lettre de la duchesse, en français,

justifie la communication, qui a été donnée aux états, du projet de modération des placards : elle lui rappelle que, lorsqu'elle prit congé de lui, à bord du navire qui le transporta en Espagne, il lui recommanda de consulter, dans les affaires importantes, le conseil d'État, et particulièrement le cardinal de Granvelle, Berlaymont et le président Viglius : or, c'est en cette conformité qu'elle a agi. — Berlaymont et Viglius ont été d'avis non-seulement que la communication se fit aux états, mais que le projet de modération fût provisoirement publié et exécuté. — Cette communication a eu d'ailleurs des résultats très-avantageux, car les états ont déclaré vouloir maintenir inviolablement l'ancienne foi catholique. — La duchesse persiste donc à demander, et c'est l'avis du comte d'Arenberg, de Berlaymont et de Viglius, que le Roi accorde les deux points, de l'abolition de l'inquisition et de la modération des placards. — Propos du comte d'Egmont sur la confédération. — Autres propos du comte d'Arenberg sur le même sujet. — Ce dernier a dit à la duchesse que le prince d'Orange avait eu une longue conférence avec l'avocat des états de Hollande sur l'inquisition et la modération des placards, et que lesdits états n'avaient voulu présenter de requête sur l'un, ni sur l'autre point, comme le prince le prétendait. — M. d'Arenberg pense qu'il faudrait gagner Straelen (1), qui pourrait être très-utile dans les affaires que l'on a à traiter avec les états de Brabant, et duquel l'on pourrait se servir aussi, pour ramener le prince d'Orange et le marquis de Berghes; mais la duchesse doute qu'on parvint par là au but désiré. — L'amitié qui lie les deux derniers seigneurs, provient de ce qu'il est question de marier le fils du prince avec la nièce du marquis, laquelle sera son héritière. On projette aussi le mariage du fils du comte d'Egmont avec la fille que le prince a eue de sa première femme. — L'Empereur a écrit à la duchesse, pour lui exprimer le désir que le comte de Mansfelt, ainsi que le sieur de Hames (2), ou La Cressonnière (3), le servent dans la campagne contre les Turcs; elle prie le Roi de lui faire connaître ses intentions à cet égard. Quelques-uns croient qu'il faudrait

de la même date, qui est entièrement d'accord avec celle qu'elle écrivit en italien. (Voy. la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, publiée par M. de Reiffenberg, p. 58.)

(1) Antoine Van Straelen, ou de Strale (c'est ainsi qu'il signait). Voy. p. 227, note 1.

(2) Voy. ci-dessus, p. 399.

(3) Jacques de la Cressonnière, chevalier, lieutenant de l'artillerie, et gouverneur de Gravelines. Le 24 septembre 1558, il avait été nommé chef et colonel d'un régiment de dix ensei-

profiter de l'occasion, pour éloigner Hames des Pays-Bas; mais d'autres sont d'avis, au contraire, qu'il faut l'y retenir, pour le châtier, quand le moment sera venu. Quant à la Cressonnière, qui est gouverneur de Gravelines et français de naissance, il dépend entièrement du comte d'Egmont, qui prétend que tous les capitaines des places fortes obéissent à lui seul. Par ce motif, la duchesse voudrait qu'on l'envoyât en Allemagne, et qu'on le remplaçât à Gravelines par quelqu'un qui dépendit uniquement du Roi. — Le comte d'Egmont s'est montré très-mécontent des lettres du Roi en français, du 6 du mois passé (1); il a dit qu'il voyait bien que le Roi ne voulait pas accorder la modération des placards, préférant la ruine du pays, et qu'il déconseillerait au marquis de Berghes d'aller en Espagne, parce que ce serait sans utilité. — La duchesse s'en réfère à ses lettres en français (2), concernant l'exécution, faite à Audenarde, d'un quidam qui avait commis un sacrilège; celle qu'elle a ordonné de faire, à Gand, d'un anabaptiste; l'envoi aux bonnes villes des lettres que le Roi leur a écrites, et auxquelles les malveillants donnent déjà une sinistre interprétation, etc. (3). (*Ital.*)

Liasse 530.

399. *Lettre autographe de Tomás Armenteros au Roi, écrite de Bruxelles, le 22 juin 1566.* Il avait espéré que ses services lui mériteraient quelque merci ou faveur du Roi, selon ce que S. M. lui avait promis à Monçon, et depuis Gonçalo Perez. Au lieu de cela, il a la douleur d'apprendre que Mendivil (4) a publié à Bruxelles qu'il est dans la mauvaise grâce de S. M., et que lui, Mendivil, a ordre de solliciter Madame qu'elle le renvoie chez lui. Ainsi attaqué par des personnes auxquelles il n'a jamais fait de mal, il est forcé d'en dire au Roi la cause: « V. M. saura, lui dit-il, que le cardinal de Granvelle s'est mis en tête » que sa sortie des Pays-Bas procédait des mauvais offices que, selon lui, je lui

gnes de gens de pied. Le 26 décembre 1560, il fut créé chef et capitaine d'une enseigne de gens de pied de 200 têtes. (*Registres aux patentes de guerre.*)

(1) Cette lettre du 6 mai a été publiée par Foppens, dans le *Supplément à Strada*, t. II, p. 346.

(2) Ces lettres, qui portent aussi la date du 21 juin (et non du 12), sont insérées dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, publiée par M. de Reiffenberg, p. 59.

(3) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXXIV.

(4) Miguel de Mendivil. On verra, plus loin, que le Roi le nomma *contador* de l'artillerie dans l'armée qui vint aux Pays-Bas avec le duc d'Albe.

» aurais rendus auprès de V. M., à Monçon; et cette malveillance contre moi est
 » venue si avant, qu'il a écrit à certains de ses amis ici qu'on le laissât faire,
 » qu'il ferait bientôt disparaître d'ici les Armenteros, et d'autres choses à mon
 » préjudice; et je suis averti que lui et les siens font de même à la cour de V. M. »
 — Armenteros se plaint aussi des mauvais offices que lui rend le secrétaire
 Érasso, et cela parce qu'il s'est chargé, d'après les ordres du Roi, de certaines
 affaires de comptabilité. — Il rappelle, en terminant, que ce n'est pas de la veille,
 qu'il traite les affaires publiques; qu'avant que le père du cardinal de Granvelle
 vint servir en Espagne, en 1528, il y avait trois ans qu'il était à la cour de
 l'Empereur, sous le cardinal Gattinara, son grand chancelier.

Liasse 551.

400. *Lettre d'Alonso del Canto au Roi, écrite de Bruxelles, le 22 juin 1566.* Il insiste sur la nécessité de la venue du Roi : « Que V. M., dit-il, si on
 » lui écrit que les choses vont mieux, et que, sans elle, les troubles s'apaise-
 » ront, ne le croie pas : c'est une bourde. » — L'impudence va de jour en
 » jour en croissant, et il n'y a personne qui y remédie, parce que ceux qui pour-
 » raient le faire sont précisément les mêmes qui excitent le désordre. — Aux en-
 » viron de Lille et de Saint-Omer, à Béthune, à Tournay, en Hollande, dans les
 » terres de Brederode et du comte de Culembourg; on prêche publiquement. —
 » Pour montrer au Roi que l'abolition de l'inquisition et la modération des pla-
 » cards ne sont que des prétextes mis en avant par les auteurs des troubles, et
 » qu'ils ont d'autres vues, il lui envoie copie d'un papier qu'on vient de répandre
 » dans le public, et qui est ainsi conçu : « Vous, supérieurs; vous, bourgmestres;
 » vous, échevins; vous, gouverneurs des chefs-villes de Brabant, serez mis et
 » taillés en pièces, se consentez que la modération des placartz sur la religion
 » soit passée sans communication, avis et consentement de la noblesse ayant
 » présentée requeste, et du commun, contre leurs anciens droitz et previ-
 » léges (1). » — Tous vont vêtus de gris, avec leurs médailles au col et leurs
 » écuelles de bois à la ceinture. — M. de Montigny est sans doute arrivé en Espa-
 » gne. — Le marquis de Berghes retarde toujours son départ. « Plût à Dieu qu'il
 » fût déjà en route, et qu'ils fussent tous les deux partis il y a un an, parce
 » qu'eux seuls ont été les conseillers de tout ce qui est arrivé! » — Les lettres

(1) A la suite de ce papier, il y en a une traduction espagnole, faite par Philippe II lui-même.

écrites par le Roi aux villes et aux seigneurs ont produit un bon effet. — Fray Lorenzo de Villavicencio est à Bruges, attendant les ordres du Roi. — Tout le pays est plein de Français, mais particulièrement la ville d'Anvers.

Liasse 329.

401. *Lettre du baron de Montigny à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 29 juin 1566.* Arrivé à Madrid le 17, le Roi lui fit dire qu'il lui donnerait audience le lendemain, à quatre heures. S. M. le reçut fort bien; elle était seule dans sa chambre, et l'entretien dura deux heures. Elle lui donna encore, le 20, une audience de deux heures, et, comme elle lui commanda de lui dire avec vérité ce qui s'était passé, il lui remit copie de son instruction, ainsi que des différentes pièces dont il était porteur. Il lui représenta combien il importait qu'elle prit une prompte résolution : elle répondit qu'elle se résoudrait le plus tôt possible. — Il n'a pas oublié de remontrer au Roi combien sa venue était désirée aux Pays-Bas : Sa Majesté a répondu qu'elle avait beaucoup d'affaires en ce royaume, mais que pourtant elle tâcherait de satisfaire au désir de ses vassaux des Pays-Bas. — Il a cru devoir lui dire aussi qu'on était dans l'opinion, aux Pays-Bas, qu'il était mal satisfait et mal informé de beaucoup de personnes, même de plusieurs seigneurs : ce qui n'avancait en rien son service. Le Roi lui a répondu « que » l'on a ceste opinion à tort, et qu'il est fort satisfait et content de tous ces seigneurs, comme de ceux qu'il a receu tant de bons et grans services, et que nul ne l'a informé à leur désavantage, mais qu'il tient que ceux qui procurent son déservice, sèment ce bruit, et font ces offices. » — Quoiqu'il ait parlé encore d'autres fois au Roi, et qu'il l'ait pressé autant que possible, il n'a pu rien savoir de ses intentions; les seules réponses qu'il ait obtenues de S. M., sont qu'elle y pensera, que ces affaires sont de grande importance, etc. Elle a ajouté qu'elle se déterminerait, pendant son séjour au bois de Ségovie, et qu'à cet effet, elle manderait le président Tisnacq, Hopperus et Courtewille. — Montigny voulait envoyer un courrier à la duchesse, pour l'informer de son arrivée à Madrid, et de sa première audience; le Roi le lui a défendu. — S. M. est partie, le 25, pour le Pardo; de là elle se rendra au bois de Ségovie. — Il a remis au Roi la lettre particulière dont la duchesse l'a chargé, touchant le fait du prince d'Orange. — A cause de la défense du Roi, il envoie sa lettre à Burgos, pour qu'elle parvienne à Bruxelles par courrier des marchands. (*Franç.*)

Liasse 333.

402. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 1^{er} juillet 1566.* C'est une lettre de créance pour le marquis de Berghes, qui va trouver le Roi. — La duchesse engage le Roi à accorder l'abolition de l'inquisition et la modération des placards, sans différer davantage sa résolution, s'il ne veut en perdre tout le fruit. (*Ital.*)

Liasse 550.

403. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 1^{er} juillet 1566.* Elle lui recommande de nouveau les instances que fait le comte de Hornes, afin que la pension de 3,000 écus, dont il jouissait pendant qu'il était en Espagne, lui soit rendue. — Le marquis de Berghes est chargé d'entretenir le Roi de cette demande, ainsi que des titres qu'a le comte de Mansfelt à être indemnisé et récompensé de tous les sacrifices qu'il a faits dans les guerres de S. M. — La duchesse ne saurait assez invoquer la justice du Roi en faveur de Mansfelt. (*Ital.*)

Liasse 550.

404. *Lettre d'Alonso del Canto au Roi, écrite de Bruxelles, le 4 juillet 1566.* Ceux de la nouvelle ligue, autrement appelés les *Gueux*, voyant qu'ils ne pouvaient émouvoir le peuple, selon leurs intentions, ont fait venir des prédicants de France et de Genève, qu'ils ont répandus par tout le pays, et qui ont persuadé aux peuples d'assister aux prêches : de telle manière qu'on voit des troupes d'individus sortir de la plupart des villes, pour aller entendre leurs sermons. — Il n'y a aucun endroit du pays qui n'en soit troublé. — Les prédicants emploient le français ou le flamand, selon la situation des lieux. — Ce qu'ils prêchent, c'est la liberté, et que le peuple prenne les armes. — Le duc d'Arshot, les comtes d'Arenberg et de Meghem, le seigneur de Berlaymont et les autres serviteurs dévoués du Roi ne font rien, pour deux raisons : parce qu'ils disent n'avoir aucun ordre de S. M. de prendre les armes, et parce qu'il n'y a pas un réal dans le trésor. — Del Canto conseille au Roi, s'il ne peut venir lui-même aux Pays-Bas, d'y envoyer le duc d'Albe. — Le marquis de Berghes est parti le dimanche 30 juin (1).

Liasse 529.

(1) Del Canto était mal informé. Le marquis de Berghes ne partit que le 1^{er} juillet. Voyez la lettre de la duchesse, du 7 juillet, ci-après.

405. *Relation, rédigée par le conseiller d'Assonleville, d'une conférence qu'il eut, le 6 juillet 1566, avec le prince d'Orange et le comte de Hornes.* La duchesse de Parme avait chargé d'Assonleville de communiquer au prince d'Orange et au comte de Hornes une lettre qu'elle écrivait au Roi, sur les assemblées des sectaires, et les prêches qui se faisaient sur presque tous les points du pays (1) : elle désirait savoir comment ces deux seigneurs envisageaient ces événements, et ce qu'ils pensaient des mesures à prendre pour en prévenir les conséquences. L'un et l'autre se prononcèrent pour des moyens de douceur. Le prince d'Orange dit, entre autres, « que c'estoit une grande chose des cœurs et » volentez des hommes, qui ne se pouvoient forcer par nulle puissance extérieure. » Le comte de Hornes insista beaucoup sur l'assemblée des états généraux; il protesta que, quant à lui, il était catholique et voulait le demeurer. Le prince se plaignit de ce que l'on n'avait nulle confiance en lui; que plusieurs individus étaient apostés pour le tuer; qu'il n'était pas un instant sans péril, etc. (2). (Franç.)

Liasse 530.

406. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 7 juillet 1566.* Elle lui annonce l'envoi de la lettre suivante, écrite en chiffres. (Ital.)

Liasse 530.

407. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 7 juillet 1566.* Elle se plaint amèrement au Roi de ce qu'après tout ce qu'elle lui a écrit et fait dire par Lembo et par Montigny, il la laisse ainsi, au milieu des embarras les plus pressants, sans aide et sans ordres, de manière que, dans tout ce qu'elle fait, elle doit aller en tâtonnant et au hasard.— Les choses en sont venues au point, que, si S. M. tarde plus longtemps à faire connaître sa résolution, on se déterminera enfin, dans ces provinces, à mettre à exécution les desseins qu'on nourrit.— Le marquis de Berghes est parti, le 1^{er} juillet, pour Paris; il fait ce voyage en chariot; il devait s'arrêter un jour à Mons, et deux jours à Valenciennes et à Cambrai. La duchesse a pu comprendre par là qu'il n'a pas l'intention de faire grande diligence dans son voyage. — Ni menaces, ni persuasions,

(1) Cette lettre, qui porte la date du 7 juillet, a été publiée par M. de Reiffenberg, dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 71.

(2) Voyez le texte de cette relation dans la *Correspondance*, n° LXXXV.

ni admonitions, ne peuvent plus arrêter le progrès toujours croissant du mal dans le pays. — Il est urgent que le Roi contente ses vassaux, en ce qui concerne l'inquisition et la modération des placards, et qu'il accorde un pardon général aux confédérés et aux autres qui ont pu l'offenser; que, de plus, il envoie une bonne somme d'argent, pour que, cette concession faite, on puisse agir par les armes contre ceux qui voudraient, comme on le craint, élever alors d'autres prétentions, auxquelles il ne convient aucunement de satisfaire. — Dans ce dernier cas, le comte d'Egmont et d'autres seigneurs ont offert de réduire par la force les perturbateurs, sans épargner, a dit le comte, ni frères, ni fils, et en exposant, s'il le faut, sa propre vie, pour le service de Dieu et du Roi; mais, quant à présent, il n'a pas voulu prendre les armes, ainsi que la duchesse le lui avait demandé, afin de la défendre, si, comme le bruit en court, il arrivait à Bruxelles 40 ou 50,000 sectaires armés, conduits par un chef dont le nom n'est pas encore connu. — Il doit y avoir, dans le courant même du mois, une assemblée des confédérés à Saint-Trond, ou bien à Maestricht, et on a même averti la duchesse qu'ils veulent s'emparer de cette dernière place, pour s'y mettre à couvert, et y recevoir les secours qu'ils attendent d'Allemagne. Les sectaires viendront ensuite, à la faveur des confédérés, demander de pouvoir vivre en liberté de conscience, et d'avoir des églises, pour y prêcher librement. — La duchesse ayant dit au comte d'Egmont qu'elle ne pourrait se dispenser au moins de faire rassembler les bandes d'ordonnances, pour s'opposer au progrès des prêches, le comte lui a répondu qu'il ne prendrait les armes, que si les confédérés, ou les sectaires, le faisaient; qu'il ne voulait pas être le premier. D'un autre côté, Arenberg, Berlaymont et d'autres lui disent que, si d'Egmont ne prend pas les armes, elle gagnerait peu à ce qu'ils s'armassent eux-mêmes. — La duchesse, par tous ces motifs, insiste pour que le Roi lui fasse connaître promptement sa résolution, et lui donne des instructions sur la conduite qu'elle a à tenir. Elle demande aussi que le Roi ordonne à d'Egmont de s'armer, si l'on a recours à la force contre les confédérés et les hérétiques. — La duchesse a cru devoir appeler en particulier tous les seigneurs, pour savoir quel fond elle peut faire sur leurs compagnies d'hommes d'armes et sur leurs propres personnes. — Le duc d'Ar-schot, Arenberg, Mansfelt, Berlaymont et Rœulx l'ont assurée que leurs compagnies serviraient fidèlement en ce qu'elle leur commanderait, et le duc lui a donné la même assurance quant à celle de Boussu. Meghem lui a dit qu'il ser-

virait le Roi comme il y était obligé, sauf les deux points de l'inquisition et de la modération des placards. Le comte de Hornes a répondu que sa compagnie ferait tout ce que la duchesse lui commanderait, et que, si elle s'y refusait, il avait cent gentilshommes par lesquels il remplacerait ses hommes d'armes. Le comte d'Egmont a dit que sa compagnie ferait ce qu'il lui ordonnerait; le prince d'Orange, qu'il n'était pas sûr de la sienne, parce qu'il ne l'avait pas vue depuis nombre d'années, mais qu'il croyait qu'une partie des hommes dont elle était composée, ne voudraient servir contre les sectaires, ni empêcher les prêches : quant à sa personne, il a dit qu'il désirait avoir la réponse de M. de Montigny, afin d'être autorisé par le Roi à se retirer en sa maison, et que, partout où il se trouverait, il serait bon vassal de S. M. — La duchesse a provisoirement remplacé, en Hainaut, le marquis de Berghes par Noircarmes, qui l'a assurée, dans les termes les plus énergiques, de son dévouement au Roi et de son attachement à la religion. — Du Rœulx et Trazegnies lui ont fait les mêmes protestations. — Meghem lui a fait dire, par le duc d'Arschot, qu'il fallait s'assurer de Maestricht, qui est la clef de l'Allemagne; elle y a envoyé la bande du comte d'Arenberg. — Perplexité où elle se trouve, par suite du désir, que lui a exprimé le magistrat d'Anvers, qu'elle se transporte en cette ville, etc. (1) (*Ital.*)

Liasse 530.

408. *Lettre de Tomás Armenteros au Roi, écrite de Bruxelles, le 12 juillet 1566.* Il informe le Roi, par ordre de la duchesse de Parme, d'une affaire scandaleuse arrivée à la fille que le comte de Mansfelt eut de sa première femme (2). Cette fille, ayant été conduite en Hollande par le seigneur de Brederode, y a eu des relations intimes avec un fils naturel du précédent prince d'Orange, appelé M. de Chalon. Brederode, en ayant été instruit, l'a fait enfermer dans une tour, d'où elle s'est sauvée, déguisée en homme. M. de Chalon, qui l'attendait, l'a rejointe, et ils sont passés ensemble, les uns disent au comté de Bourgogne, d'autres en Angleterre. — Malgré la sévérité que Brederode a montrée en cette occasion, il y en a qui prétendent qu'il a eu lui-même des rapports incestueux avec sa nièce, et ce ne serait ni le premier, ni le second inceste qu'il

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXXVI.

(2) Voyez, sur cette affaire, les *Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, par M. Groen Van Prinsterer, t. II, p. 109, 126 et 215.

aurait commis en sa vie. — Les Mansfelt sont furieux contre lui, et Armenteros croit que cet événement n'a pas été sans influence sur la détermination, prise par le comte Charles, de se retirer de la confédération (1). — Armenteros a tâché de nouveau, et plus vivement que jamais, de pénétrer les desseins du prince d'Orange; mais il n'a pu y réussir. Il en attribue la cause à ce que le prince a changé de religion (2); à ce qu'il se sent fort de l'appui qu'on lui a offert d'Allemagne, de la nombreuse clientèle qu'il a dans le pays, et enfin de la défiance qu'il a du Roi et de ses ministres: le prince, selon lui, se prépare de longue main à la défense qu'il sera forcé de faire contre le Roi. — Après avoir écrit ce qui précède, Armenteros a su que M. d'Egmont était parvenu à apaiser le comte de Mansfelt, moyennant la donation entre-vifs que Brederode a faite de ses biens au comte Charles, son neveu (3).

Liasse 531.

409. *Instruction donnée, le 16 juillet 1566, par Gérard de Groesbeck, évêque de Liège, au sieur Octavien de Palme, son écuyer, envoyé vers la duchesse de Parme, pour lui rendre raison de l'entrée du comte Louis de Nassau et d'autres seigneurs à Saint-Trond.* Il en résulte qu'ayant été averti du projet du comte Louis et des confédérés de tenir une assemblée à Saint-Trond, l'évêque lui envoya deux gentilshommes, pour l'en détourner, ne pouvant y donner son consentement, à raison des constitutions impériales, de la paix publique de l'Empire, du service et bon voisinage qu'il devait au Roi Catholique, et de la paix et repos de ses sujets; que ledit comte répondit, de bouche et par écrit, que leurs intentions ne tendaient nullement à contrevenir aux ordonnances de l'Empereur, ni au desservice du Roi, en tant que cette entrevue ne se faisait par armes, ni main forte; que madame de Parme en était avertie, etc.; que l'évêque n'avait voulu néanmoins y consentir; qu'il avait envoyé à Saint-Trond le grand mayeur de sa cité de Liège et d'autres gentilshommes et officiers, pour le déclarer aux confédérés, et, au cas qu'ils persistassent, conduire les affaires de la ville, pendant qu'ils y seraient; finalement,

(1) Voyez ci-dessus, page 421.

(2) En marge de ce passage de la lettre, on lit les mots suivants, tracés de la main de Philippe II: *No lo ha escrito nadie así claro* (personne ne l'a écrit aussi clairement).

(3) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXXVII.

qu'il a appris que, le 15 juillet au matin, le comte Louis et quelques autres de sa compagnie y sont entrés. (*Franç.*)

Liasse 530.

410. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 18 juillet 1566.* Elle lui annonce l'envoi de la lettre suivante, en chiffres. — Elle se flatte d'avoir rendu un grand service au Roi, en refusant de consentir à l'assemblée des états, malgré les instances, menaces et moyens d'intimidation qu'on a employés auprès d'elle (1).

Liasse 530.

411. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 18 juillet 1566.* Elle supplie le Roi de se faire lire le discours, qu'elle lui envoie (2), sur les considérations qui militent pour la convocation des états généraux, laquelle est maintenant le but de toutes les instances, sans que l'on parle plus de l'abolition de l'inquisition et de la modération des placards. — Le comte d'Egmont est celui qui insiste le plus à cet égard, au point qu'il lui a dit que, si l'on ne convoquait pas les états, ils s'assembleraient de leur propre autorité, pour trouver quelque remède aux maux présents du pays, et prévenir sa perte certaine. La réponse qu'elle lui a faite, qu'elle ne pouvait prendre une mesure aussi grave, sans l'express commandement du Roi, ne l'a point contenté. Elle lui a dit alors qu'elle représenterait au Roi les inconvénients qui pourraient survenir, si les états généraux n'étaient pas assemblés, et qu'elle supplierait S. M. de faire connaître ses intentions sur ce point dans le plus bref délai. Là-dessus, lui et les autres seigneurs du conseil ont déclaré qu'ils attendraient la réponse de ce courrier, seulement pendant vingt-cinq jours; encore prétendaient-ils que dix-huit jours suffisaient, savoir : sept pour l'aller, sept pour le retour, et quatre pour la délibération du Roi. — La duchesse pense que le but de ceux qui désirent l'assemblée générale des états, est de demander la liberté de conscience et le pardon général : on voudrait aussi que les états se rendissent garants des promesses du Roi, et enfin qu'ils fissent avec les confédérés une ligue perpétuelle, pour se soutenir les uns les autres. — Elle s'en

(1) *In non aver consentito, per persuasione, minacie et spavente che mi habino saputo fare.*

(2) Avec sa lettre en français, du 19 juillet, que M. de Reiffenberg a publiée dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 88.

réfère à sa lettre en français (1) sur les motifs pour lesquels elle n'a pas été à Anvers, et y a envoyé le prince d'Orange : elle s'est déterminée à prendre ce dernier parti, parce que tout le peuple demandait le prince; qu'elle n'a pas voulu montrer de la défiance à son égard, et qu'enfin il lui a promis de faire les meilleurs offices pour le service de Dieu et du Roi. — Toute la population d'Anvers a témoigné une grandissime satisfaction de la présence du prince. — L'évêque de Liège a fait savoir à la duchesse que le comte Louis de Nassau lui avait envoyé demander, par Villiers (2), la permission, pour les confédérés, de s'assembler à Saint-Trond, et qu'il l'avait refusée. Néanmoins, les confédérés ont été reçus en cette ville. La duchesse ignore encore ce qui s'est passé dans leur réunion. — Elle se loue beaucoup du seigneur de Noircarmes et du comte de Mansfelt. Ce dernier lui a offert, dans le plus grand secret, de mettre sur pied 2,000 chevaux, pour servir le Roi en tout ce que S. M. lui commandera. — La duchesse, ayant représenté aux prélats de Brabant la nécessité où elle se trouve, en a obtenu un prêt de 50,000 florins : elle va s'adresser, pour le même effet, aux prélats des autres provinces (3). (*Ital.*)

Liasse 530.

412. *Lettre d'Alonso del Canto au Roi, écrite de Bruxelles, le 18 juillet 1566.* La ville d'Anvers est celle qui s'est le plus déclarée contre le service du Roi et contre la religion. Les nations étrangères ont été obligées d'en sortir. Le peuple a ôté les clefs des portes au magistrat; chaque jour, il sort de la ville plus de 15,000 personnes pour aller aux prêches faits tant en flamand qu'en français, et la plupart s'y rendent avec des armes. Tous les chanoines ont quitté la ville. — A Bruxelles, chaque nuit, on chante des psaumes, et les sectaires vont par les rues, criant *vivent les gueux!* Le magistrat est pire qu'eux-mêmes.

Liasse 529.

413. *Mémoire autographe du baron de Montigny, sur les affaires de Flandre, écrit pour le Roi, le 20 juillet 1566, au bois de Ségovie (4).* (*Franç.*)

Liasse 535.

(1) Celle du 19 juillet, rappelée en la note 2, p. 452.

(2) *Sic* dans le manuscrit. Il s'agit probablement de Jean de Montigny, seigneur de Villers, l'un des signataires du compromis.

(3) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXXVIII.

(4) Voyez le texte de ce mémoire dans la *Correspondance*, n° LXXXIX.

414. *Lettre du baron de Montigny à la duchesse de Parme, écrite du bois de Ségovie, le 21 juillet 1566.* Malgré toute la peine qu'il se donne pour obtenir une résolution sur les points dont il a été chargé, il n'a pu y parvenir jusqu'ici : le Roi le remet de jour à autre, disant que, les affaires étant d'aussi grande importance, il a besoin d'y penser. — La dépêche de la duchesse, du 7 juillet (1), a causé à S. M. un extrême déplaisir, et avec grande raison. — Ceux du conseil d'État sont étonnés du délai que le Roi met à répondre; ils ont tenu, depuis l'arrivée du dernier courrier, deux séances, auxquelles ont été appelés Tisnacq, Hopperus et Courtewille. — Il envoie sa lettre à Medina del Campo, d'où il apprend qu'un courrier des marchands doit partir sous peu de jours. (*Franç.*)

Liasse 535.

415. *Avis envoyé par Anderlecht à madame de Parme, le 24 juillet 1566.* Avant son départ d'Anvers, il a vu le prince d'Orange, et lui a demandé s'il avait quelque chose à faire savoir au comte de Meghem; le prince l'a chargé de lui dire que les affaires allaient mal. — Il a vu aussi le comte d'Hooghstraeten dans son château de ce nom : sur ce qu'il lui fit observer que Madame était fort en peine de trouver des remèdes, le comte répondit qu'il était bien qu'elle fût en peine, puisque la peur l'engagerait à agir auprès du Roi, pour que les confédérés obtinssent leur juste demande. — A Saint-Trond, il n'y eut pas plus de 200 gentilshommes, ni plus de chevaux, parce que la plupart vinrent en chariot. — Brecht et deux autres confédérés, soupant avec l'évêque de Liège, commencèrent à crier entre eux : *vivent les gueux!* L'évêque leur dit de se taire, ou de quitter la table. Ils se levèrent, et Brecht sortit, disant que, si les affaires allaient bien, il se souviendrait de lui, et ajoutant que le prince d'Orange et le comte d'Egmont étaient de la ligue. — Les comtes d'Arenberg et de Meghem sont d'avis que Madame assiège Anvers, étant certains que les bons y sont autant et plus forts que les sectaires. — M. de Meghem a reçu une lettre d'un des confédérés, qui certifie que le prince d'Orange et le comte d'Egmont sont de leur ligue, et qu'ils ont promesse de ces seigneurs, pourvu qu'ils n'excèdent pas le contenu de leur première requête.

Liasse 532.

(1) Montigny veut parler de la lettre en français, où la duchesse rendait compte au Roi des assemblées que les sectaires faisaient sur tous les points des Pays-Bas, et qui est insérée dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 71. Ni Montigny, ni Tisnacq, ni Hopperus, n'avait connaissance de la correspondance confidentielle de Marguerite avec son frère.

416. *Lettre du comte de Meghem à la duchesse de Parme, écrite de....., le 24 juillet (1566).....* « J'ay dépesché ung gentilhomme vers Sain-Tron, lequel en revint hier. Ils y tiennent d'estranges propos, si le Roy ne leur accorde ce qu'ilz demandent..... J'ay gagné un docteur en loix (mais Vostre Altèze n'en parle à personne!) quy est ung principal conseyller de ces seigneurs geulx, lequel m'at prommis de nous découvrir tout ce qu'il pourra sçavoir : je luy ay prommis, après que tout sera faict, que V. A. luy donnera une place au conseil de Brabant, ou de Malines..... Il est homme fort mettable en hault et bas aleman, françois et italien. Je l'ay envoyé aussi à Sain-Tron. V. A. se garde ne le descouvrir à personne, car, s'ils le sçavoyent, ilz le feroient mourir!..... » (Franç.)

Liasse 532.

417. *Lettre du comte Pierre-Ernest de Mansfelt à la duchesse de Parme, écrite de....., le 24 juillet 1566.* La duchesse sait que ce n'est pas sa coutume de faire l'office de rapporteur : mais, considérant le temps présent, et combien il est nécessaire que chacun remplisse son devoir de fidèle sujet, il a résolu de faire part à S. A. de tout ce qui viendra à sa connaissance. Il l'informe donc que quelques-uns doivent être allés chercher des prêcheurs en France, et qu'ils ont « traffiqué des choses de pire condition; » que ces prêcheurs disent qu'ils sont « avoués, et qu'ils en peuvent fournir la preuve par écrit. — Il proteste à la duchesse que, de son côté, le Roi et elle peuvent être certains que, non-seulement en sa charge, mais en tout ce qui concerne le service de S. M., il remplira son devoir comme loyal serviteur. — Il supplie la duchesse de tenir la main à ce que toutes procédures et choses de fait soient ôtées, pour qu'on ne puisse dire que le Roi prétend des innovations contraires aux privilèges. — Il termine, en priant S. A. de lui garder le secret sur cette lettre, et sur celles qu'il pourra lui écrire encore. (Franç.)

Liasse 532.

418. *Lettre du comte Pierre-Ernest de Mansfelt à la duchesse de Parme, écrite de....., le 26 juillet 1566.* Il envoie à la duchesse une lettre qu'un gentilhomme lui a adressée de la Lorraine, et qui contient que, en ce pays, le bruit est général que le prince d'Orange et le comte de Hornes sont les chefs des séditieux de Flandre. (Franç.)

Liasse 532.

419. *Lettre du comte de Meghem à la duchesse de Parme, écrite de....., le 28 juillet (1566).* Il a eu une entrevue secrète avec le duc Éric de Brunswick. Ce prince est très-affectionné au service du Roi. Il lui a assuré que les ducs de Saxe, de Wurtemberg, de Clèves et le landgrave de Hesse s'étaient confédérés avec les gueux, et qu'ils leur avaient promis de mettre avec eux le tout pour le tout. — Meghem conseille à la duchesse de faire quelques levées, pour être en mesure. — Il a chargé le porteur de dire à la duchesse beaucoup de choses. (Franç.)

Liasse 532.

420. *Instruction donnée par le comte de Meghem à Anderlecht, son serviteur, qu'il envoie vers madame de Parme, sans date (28 juillet 1566).* Anderlecht engagera Madame à se mettre en sûreté contre les gueux; le château de Gand serait, selon le comte, l'endroit où elle pourrait s'établir le plus convenablement, après qu'elle se serait assurée de la Troullière, qui y commande. — Meghem donne à la duchesse le conseil d'écrire à l'Empereur et à la reine-mère de France, pour qu'ils empêchent qu'on ne fasse, dans l'Empire et en France, des levées contre les Pays-Bas. — Il lui envoie copie d'une lettre qu'un gueux lui a écrite. (Franç.)

Liasse 532.

421. *Lettre d'un conseiller des confédérés au comte de Meghem, mentionnée en l'instruction précédente, sans date (juillet 1566).* « J'ay receu la lettre de » vostre seigneurie, qu'elle désire sçavoir ce qui est conclu à Sain-Tron. Il n'y » a riens résolu, sinon que chascune province a donné à leurs députez pouvoir » traicter tous les affaires, excepté de point passer oultre la requeste : de quoy » ils ont promis de point passer, et aussy mesme le conte Ludovic et Brederode » ne veulent point prétendre, comme on dit, davantaige : car se fust esté grande » fascherie de rassembler la compagnie tant de fois... On a donné pouvoir aux » députez de traiter les affaires, et pareillement, nous ne voulons plus riens faire, » sans advis de monseigneur le prince d'Orange et de monseigneur d'Egmont, » depuis qu'ils sont du tout déclairés des nostres, et aussy monseigneur le conte » nous a dit que monseigneur de Hornes et monseigneur de Mansfelt et Hoch- » straet luy ont donné la main d'estre de nous aultres. » (Franç.)

Liasse 532.

422. *Liste des députés qui présentèrent la seconde requête (1) à la gouvernante, le 30 juillet 1566.* Elle comprend les noms du comte Louis de Nassau, du seigneur d'Esquerdes, du seigneur de Waroux, du seigneur de Louverval, du seigneur de Noyelles, du seigneur de Risoir, du seigneur de Villers, du seigneur d'Escaubecque, du seigneur de Ghistelles, du seigneur de Malberg, du seigneur de Haeften et du seigneur d'Audrignies.

Liasse 536.

423. *Lettre de la duchesse de Parme au comte de Meghem, écrite de Bruxelles, le 31 juillet 1566.* Ayant bien pesé les choses, elle ne trouve convenir, dans la situation où elles sont, qu'aucune retenue de gens de guerre se fasse, avant qu'elle ait reçu la résolution du Roi, qui est attendue d'heure en heure, et ce pour ne point donner occasion aux confédérés de hâter leurs levées. (Franc.)

Liasse 532.

424. *Lettre du Roi au comte d'Egmont, écrite du bois de Ségovie, le 1^{er} août 1566. (De sa main.)* Il a reçu toutes ses lettres, y compris celle du 15 juillet. Le comte verra, par les dépêches envoyées à la duchesse de Parme (2), la résolution que le Roi a prise, et les causes qui l'ont fait différer. Le Roi se confie qu'il s'emploiera à faire cesser les troubles, avant qu'ils aillent si loin, qu'il faille employer la force, moyen qu'il abhorre, surtout envers ses vassaux des Pays-Bas (3). — Le comte apprendra également, par les mêmes dépêches, combien le Roi est peiné que les choses soient dans la situation où elles sont, et que l'audace des hérétiques soit devenue si grande.

Liasse 532.

425. *Lettre du Roi au comte de Meghem, écrite du bois de Ségovie, le 1^{er} août*

(1) Sur la présentation de cette seconde requête, et les suites de cette démarche, il faut consulter les deux lettres de la duchesse de Parme à Philippe II, des 31 juillet et 8 août 1566, insérées dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 120 et 141.

Nous ferons remarquer que M. de Reiffenberg a donné, d'après un manuscrit incorrect, la date du 31 juillet à la dépêche du 8 août.

(2) Les deux dépêches en français, du 31 juillet, et celle du 2 août, publiées dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 96, 116 et 159. (M. de Reiffenberg a donné, par erreur, à la dernière, la date du 31 juillet.)

(3) *Que yo aborresco, y tanto mas siendo con mis vassallos de allá.*

1566. (*De sa main.*) (1). Il le remercie de sa bonne volonté pour le service de Dieu et pour le sien.

Liasse 552.

426. *Lettre du comte de Meghem à la duchesse de Parme, écrite de....., le 1^{er} août (1566).* Il est toujours d'avis que le duc Éric de Brunswick soit chargé de tenir aperçus 4,000 chevaux. — Lui-même a retenu quinze capitaines d'infanterie allemands, lesquels lui ont promis de servir le Roi envers et contre tous. (*Franç.*)

Liasse 552.

427. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite du bois de Ségovie, le 2 août 1566.* Il a reçu toutes ses lettres, y compris celle du 18 juillet. — Il l'autorise à accepter le donatif que les états de Flandre lui ont offert. — Il a demandé au seigneur de Montigny son avis sur les affaires des Pays-Bas; celui-ci lui a répondu que les points énoncés dans son instruction étaient ceux qui convenaient le mieux. — Le serment que la duchesse lui a proposé de faire prêter par les officiers, au cas qu'il accorde les deux points demandés, serait de peu d'effet, puisqu'ils en ont déjà prêté un, et que ceux qui ont violé leur serment une fois, peuvent le violer d'autres fois encore. — Par le même motif, il n'y a pas lieu de donner suite à ce que Montigny lui a proposé, de sa part, touchant le prince d'Orange et le comte de Hornes. — Il s'occupera, sous peu, de choses de cette importance, et lui fera connaître la résolution qu'il prendra (2). — En outre de ce qui lui est et a été écrit en français, elle pourra assurer le prince d'Orange qu'il est satisfait de lui, et lui dire combien il s'abuse, en pensant le contraire (3). — Le Roi a reçu et vu Montigny; et, pour que les seigneurs des Pays-Bas se départent de l'idée, où ils sont, qu'il n'est pas content d'eux, il leur écrit, de sa main, les lettres dont il envoie copie à la duchesse (4). — Il a été

(1) Le Roi écrivit, le même jour, et dans les mêmes termes, au comte de Mansfelt.

(2) *Espero tratar brevemente de cosas desta calidad, y entonces me resolveré y os avisaré dello.*

(3) *Demás de lo que se os scrive en frances, y ha scripto, podreis assegurar el principe de Oranges de quanto satisfecho estoy yo de su ánimo y voluntad, y le podeis satisfacer en esto, y decirle quanto se engaña, en pensar lo contrario.*

(4) Indépendamment des lettres en espagnol que le Roi écrivit aux comtes d'Egmont, de